

## Legislation sur la vente de murs

## Par charlyne, le 06/11/2008 à 18:54

Lors de la vente d'un bien en locurance les murs d'une boulangerie, quels sont dans l ordre les personnes prioritaires à l achat du bien pour la meme offre financière:

- 1) le boulanger propriétaire du fonds de commerce
- 2) les voisins mitoyens
- 3) une tiers personne ma liste est-elle correcte?Merci d'avance de votre aide

Charlyne